mier adjoint, auxquelles il avait été appelé après la révolution du 4 septembre. Aux élections complémentaires du 2 juillet 1871 pour l'Assemblée nationale, il fut porté candidat par les républicains. Élu député par 38,210 voix, il alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine et ne prit point part aux discussions publiques. Il vota pour la proposition Rivet, contre la pétition des évêques, pour le retour de l'Assemblée à Paris, la dissolution, contre la loi sur la municipalité de Lyon, pour M. Thiers, le 24 mai 1873. Sous le gouvernement de combat, il fit une opposition constante à toutes les mesures de réaction, puis il vota contre le septennat, la loi sur les maires, le cabinet de Broglie (16 mai 1874), pour les propositions Périer et Malleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, pour le scrutin de liste, etc. Aux élections du 20 février 1876, M. Ganault se désista de la candidature, à Laon, en faveur de M. Aimé Leroux, comme lui républicain, et il a repris, dans cette ville, l'exercice du barreau.

Gand (BOULEVARD DE), nom donné par ironie au boulevard des Italiens, dans l'année 1815, parce qu'il servait de lieu de réunion aux partisans de Louis XVIII, réfugié à Gand pendant les Cent-Jours. On y faisait des vœux pour le trône et l'autel; on y lisait en cachette le *Moniteur de Gand*, journal officiel de la petite cour émigrée; on y fredonnait et l'on se passait sous le manteau des couplets royalistes. Le fameux refrain attribué au vaudevilliste Chazet :

Rendez-nous notre père
De Gand,
Rendez-nous notre père,

y faisait fureur. Au contraire, les chansons satiriques de Béranger, telles que l'*Opinion de ces demoiselles*, y excitaient les colères les plus aristocratiques. Alors comme aujourd'hui, la vie du boulevard des Italiens, la vie publique, brillante, scandaleuse, se passait et se jouait tout entière sur les allées de droite; elle commençait à s'ébattre sur le seuil du passage de l'Opéra; elle expirait tout doucement dans une espèce de pénombre, au coin de la rue du Helder. Cette région du boulevard des Italiens, qui, on le sait, commence aux rues de Richelieu et Drouot et finit aux rues Louis-le-Grand et de la Chaussée-d'Antin, cette région qui signalent de loin le cliquetis du jais, l'odeur du musc, le frissonnement de la soie, le craquement de la fine bottine, est celle à laquelle les souvenirs de 1815 ont laissé le nom traditionnel et populaire de boulevard de Gand.

Ce nom, connu de tout le monde, dès qu'il est prononcé, évoque des idées de soupers fins, d'orgies prolongées, de carnaval perpétuel; l'étranger qui ne connaît encore Paris que par ouï-dire, le bon bourgeois au fond de sa province, le jeune homme que la vigilance maternelle retient encore auprès d'elle, la masse du public enfin s'imagine aussitôt une sorte de ronde infernale, une valse frénétique de fils de famille et d'adorables pécheresses, roulant pêle-mêle sous les tables du café Tortoni et, dans sa folle ivresse, jetant après souper des poignées d'or aux passants par les fenêtres de la Maison-Dorée. Eh bien, faut-il le dire? l'idée qu'on se fait généralement de ce bruyant boulevard ne répond que dans de rares exceptions. Sans doute, comme le fait remarquer M. Emile de La Bédollière dans *Paris-Guide* (1867) on y rencontre des fashionables ridicules, des petits crevés, des cocodès, de faux arbitres de la mode et du bon goût, des dissipateurs étiolés; mais la masse des promeneurs, les habitués des restaurants et des cafés, les abonnés des cercles, sont des hommes très-sérieux : grands propriétaires, capitalistes engagés dans de vastes spéculations, gentilshommes de vieille race, directeurs de compagnies, administrateurs de chemins de fer, ingénieurs des ponts et chaussées. Dans quelques cabinets de restaurants, des Alcibiades de contrebande soupent plus ou moins galamment avec des Phrynés échevelées; mais quels sont les hôtes des cabinets voisins? Ce sont, sans contredit, des gentilshommes aimant les bons morceaux, les bonnes caves, voire la gaudriole; mais ils devisent des entrées ou des sorties de portefeuille, de la Compagnie transatlantique ou du Crédit mobilier. Les sportsmen, membres du Jockey-Club, les dandys lancés dans le high-life, qu'on voit installés sur les chaises alignées devant les cafés en renom, semblent conserver à cette promenade comme un souvenir des Anglais qui la fréquentaient en 1815, souvenir cuisant pour notre amour-propre national et qu'efface bientôt la vue d'hommes à la tenue sévère, attablés au café du Helder. Ce sont des officiers des armes spéciales ou de la marine. Deux camarades, appartenant l'un et l'autre à l'artillerie, s'y donnèrent un jour rendez-vous; ils y revinrent, ils y amenèrent des amis. Les lieutenants de vaisseau be mirent de la partie et une clientèle toute particulière se trouva constituée. Maintenant un officier qui traverse Paris ne manque jamais d'aller au Helder; il est sûr d'y trouver au moins un camarade qu'il est heureux de revoir; il apprend les nouvelles, les promotions, les permutations, les décorations, les morts. Un cercle de frères d'armes, doublé d'un bureau de renseignements, voilà le Helder.

Somme toute, le boulevard des Italiens n'est ni aussi mauvais sujet ni aussi tapageur qu'on le suppose à Lons-le-Saunier ou à Quimper-Corentin. Il est, notamment dans la partie que l'on désigne sous le nom de boulevard de Gand, ce qu'il a toujours été, c'est-à-dire, dans un pêle-mêle incroyable, le rendez-vous de l'opulence et de l'aristocratie. On pourrait l'appeler le point de départ et d'arrivée de la mode, le centre d'où les somptuosités inutiles et les ridicules de haut ton s'en vont rayonner sur le monde entier. Et comment n'en serait-il pas ainsi? Est-ce que l'origine même de cette prérogative turbulente ne la vouait pas à être ce qu'elle a toujours été dans son étendue de 425 mètres en longueur?

Formé en vertu des lettres patentes du mois de juillet 1676, le boulevard des Italiens doit son nom aux acteurs de la Comédie-Italienne qui y transférèrent leur scène en 1783, dans la salle construite par l'architecte Heurtier, dont le confrère, Le Camus, traça le plan du pâté des Italiens. Au milieu de riants jardins s'étaient élevés, entre autres constructions galantes, les hôtels de Choiseul, de Grammont et de Richelieu. L'hôtel Richelieu, bijou charmant, que cette époque a par malheur étouffé sous d'énormes entassements, fut construit par Chevotet avec l'argent grappillé par le duc de Richelieu dans la guerre de Hanovre, aussi in dédaigneuse justice du peuple l'avait-elle baptisé le pavillon de Hanovre. Ce fut une façon de flétrir la conduite équivoque du maréchal; le titre infligé par la façade de cette luxueuse résidence lui est resté. On racontait dans les petits papiers du temps une anecdote qui n'avait pas besoin, pour inspirer cette appellation : ce diable de maréchal s'était avisé de prendre une petite forteresse ennemie; aussitôt M. le bourgmestre, au lieu de se brûler la cervelle, s'achemine vers le vainqueur et lui apporte les clefs de la ville, qui étaient, pardieu! en or massif. Le duc de Richelieu, avec ce tact admirable qui l'a faisait toujours admirer le bon argent, la chair fraîche et le fruit nouveau, salue, remercie et... tend les deux mains... « Hélas! le bourgmestre consterné, une espèce *sur table* M. de Turenne se contenta de prendre la ville... il ne prit pas les clefs. — Je le crois bien, répond le maréchal; mais M. de Turenne était un homme d'une bien inimitable!» Et il mit les clefs dans sa poche. A l'angle du boulevard des Italiens et de la rue de Richelieu s'achemine vers le même but Frédéric-Guillaume, roi de Lord Cathcart, de lord Bargers, de sir Charles Stewart et de plusieurs autres, tous vêtus de brillants uniformes et montés sur des chevaux superbes. L'empereur portait un uniforme vert avec des épaulettes d'or; sur son chapeau était un plumet, assez semblable à la queue d'un coq. Le prince de Schwartzenberg était à sa droite; à sa gauche se trouvait le roi de Prusse; son air paraissait grave; il portait un habit bleu et des épaulettes d'argent. Lord Cathcart, avec son uniforme écarlate et son petit chapeau plat, faisait un singulier contraste avec les autres. Sir Charles Stewart était couvert de rubans, de plaques, de croix, et son costume fantastique était évidemment composé de ce qui lui avait plu dans les uniformes des différentes armées. Aussitôt que les souverains parurent, on commença à crier : « Vivent les alliés! vivent nos libérateurs! vivent les Bourbons! à bas le tyran !...» Les officiers répondaient par des saluts gracieux aux acclamations des hommes, et principalement à celles des femmes. » Disons-le, ce n'étaient là ni des hommes ni des femmes, ce n'étaient que des lâches qui n'avaient point de sexe. Un homme du peuple, plein de mépris et de colère pour cette foule élégante qui, pour le triomphe de ses préjugés et la satisfaction de ses rancunes, livrait notre grande ville aux Cosaques du czar de Russie, se jeta sur un groupe de beaux fils et leur dit, à Leur pas du grand-duc Constantin : « Misérables! vous n'avez pas d'entrailles... vous n'avez que des tripes! » Ce mot est grossier, mais il est sublime. Comme il serait vrai aujourd'hui encore! Béranger ne fut pas moins sanglant dans ses couplets intitulés : l'*Opinion de ces demoiselles*, où la conduite des nobles dames du noble faubourg est flétrie à jamais.

La translation de l'Opéra, de la place Louvois à la rue Lepeletier, en 1821, accrut la vogue et l'affluence, et le *Dictionnaire des monuments de Paris* pouvait dire avec raison, en 1826, ce qui suit : « Le café de Paris et celui de Tortoni siégent au centre du monde que la mode a choisie, depuis quelques années, pour le rendez-vous des femmes les plus brillantes et des merveilleux de toute espèce. Le boulevard des Italiens était, des boulevards parisiens, le seul qui fût à cette époque régulièrement bordé de maisons. En terminant, qu'on nous permette de prendre hommage à Tortoni, au café Hardy, qui « gouvernait les hommes » en leur donnant à boire et à manger sur le boulevard de Gand, au coin de la rue Taitbout. C'est le premier café de Paris qui ait eu la bienheureuse idée d'offrir au public des déjeuners à la fourchette. Les gourmands du café Hardy apprenaient avec plaisir que la gastronomie une succulente hardiesse ou *hardyesse*. Cependant, le café Hardy était moins renommé encore pour son excellente cuisine que pour la société choisie qu'on y trouvait de cinq à sept heures du soir seulement, et pour la tisane de Champagne, frappée de glace, que l'on y buvait. » écrie le rapporteur du jury des récompenses de l'époque y venaient dîner dans ce qu'ils appelaient une demi-teinte, le frac vert sauie, le gilet de velours à côtes, la cravate rouge, les bas à côtes. A la sortie de l'Opéra, on allait prendre des glaces au café de Foy. Les déjeuners au café Tortoni étaient à la mode. Le salon de ce café avait déjà cela de particulier, que presque toutes les personnes qui s'y rassemblaient se connaissaient. Ce point de réunion où l'on était d'autant plus sûr de se retrouver le matin, qu'un jeune homme de bonne compagnie ne pouvait guère déjeuner ailleurs, s'il faut en croire l'*Ermite de la Chaussée-d'Antin* : « Il est du bon ton d'y prendre les manières d'un habitué; aussi Ernest ne manque-t-il pas, en arrivant, de se rendre aimable à la jeune personne du comptoir, de faire compliment à Mlle Tortoni sur sa fraîcheur, et d'appeler Prévost à haute voix. Prévost, ce corps de garçons de tous les cafés du monde... » Saluons aussi le café Anglais, dont la cuisine française est excellente, et donnons un souvenir aux Bains chinois, dont la fidèle aux jeunes filles ses petits corps et les petites soulilures à la mode. Édifiés avant la Révolution par l'architecte Le Noir, ils furent rebâtis en 1811 sous le nom de Bains orientaux. Une construction bizarre, un emplacement heureux, un service bien entendu et, par-dessus tout cela, le génie de la nouveauté pecunieuse à ce établissement vue vogue qu'il a perdue et reconquise plusieurs fois. Les femmes, qui se baignaient habituellement chez elles, opéraient une mode dont l'économie n'était que le seul avantage, et cette mode que les Bains chinois avaient contribué à établir finit par passer dans les mœurs. C'est là que les Bains chinois, qui ont attiré si longtemps les élégants et les élégantes, pouvaient parler! Et si, de leur côté, les arbres du boulevard des Italiens pouvaient tout dire! L'agiotage, le journalisme, la galanterie, la politique, l'intrigue, tout ce qui brille au grand jour et tout ce qui se dissimule dans les ténèbres a passé sous leurs ombrages. Les coulissiers, que le dieu de la police avait chassés de Tortoni, se groupaient naguère autour d'eux en proie à la rue Taitbout. C'est là que devait les chasser encore. Que de gloires artistiques ils ont vu passer parmi ces promeneurs qui frottent manches, parlant de gazouillant, en battant la mesure, en parlant de Rossini, de Beethoven ou de Mozart, mélomanes, chanteurs, compositeurs, maîtres de chapelle, sans compter toutes ces syphides, reines d'un soir, qui, d'un pied léger, franchissaient le seuil du passage de l'Opéra et s'éclançaient, par les voies connues des seuls initiés, vers le temple de la musique et de la danse. Que de rêves dont ils ont été témoins, que de serments ils ont entendus, que d'éclats de rires ils ont surpris! Mais voici les journaux du soir qui arrivent. On prend les kiosques d'assaut. Fuyons! Les grandes cocottes, toutes voiles dehors, se blottissent dans leurs voitures, et moi je prends l'omnibus de l'Odéon, en songeant à toutes ces brillantes créatures auxquelles je suis tenté d'appliquer le mot de l'homme du peuple cité tout à l'heure. O Paris, que tes fanges sont superbes!

Gand, jurisconsulte français. — Il est mort à Paris en 1864.

Gand (Antoine-Joseph-Édouard), technologiste français, né à Amiens en 1815. Il avait terminé ses études classiques lorsque, vingt et un ans, il entra, comme gérant, dans une grande fabrique de tissus. M. Gand s'adonna avec un grand succès au dessin industriel. En même temps, il collabora au *Commerce de la Somme*, journal auquel il fournit des articles divers sur l'industrie. Un travail qu'il publia sur l'utilité d'un enseignement technique, donna l'idée de fonder la Société industrielle d'Amiens (1861). Trois ans plus tard, M. Gand fut chargé par cette société de professer un cours théorique et pratique de tissage et un cours de dessin industriel. Dans son enseignement, il employa des tableaux articulés et des cartes murales de son invention, qu'il a reproduits et qui ont été employés avec succès au Conservatoire des arts et métiers de Paris, à l'Institut industriel de Turin, etc. M. Gand a été chargé, depuis, d'organiser à Saint-Quentin un cours de tissage, et la Société industrielle de cette ville lui a décerné, en témoignage de reconnaissance, une médaille d'honneur (1869). Il a obtenu en outre, pour ses travaux technique, une médaille d'honneur de la Société industrielle, une mention honorable à l'Exposition universelle de 1855 et une médaille d'argent à celle de 1867. M. Gand a inventé, sous le nom de battant compensateur de tissu, échantillonneur, metteur en carte et lieur automatique, un appareil de tissage au moyen duquel on peut établir, avec un seul premier de contextures d'étoffes d'aspects variés. Il est membre de l'Académie d'Amiens, de la Société d'émulation d'Abbeville et correspondant de diverses sociétés industrielles. Outre de nombreux mémoires et rapports insérés dans le *Bulletin de la Société industrielle*, on doit à M. Gand : *Technologie du velours de coton fabriqué à Amiens soit à bras, soit mécaniquement, et coupé sur table* (1865, in-8°, avec planches); *Traité de la coupe des velours de coton, suivi de quelques mots sur table après tissage* (1866, in-8°, avec fig.); *Cours de tissage en 75 leçons* (1869, in-8°); *Stratagème de tissage pour variété la contexture des étoffes sans modifier le montage des métiers à lames* (1872, in-8°); le *Transpositeur ou l'improvisateur de tissus, appareil non breveté* (1873, in-8°); *Leçons nouvelles de mécanique* (1876, in-8°).

GANDAR (Eugène), littérateur français, né à Neufour (Meuse) en 1825, mort à Paris en 1868. Élève de l'École normale supérieure, il devint ensuite élève de l'École d'Athènes. De retour en France, M. Gandar se fit recevoir agrégé, puis docteur ès lettres (1854). Nommé professeur de littérature à la Faculté de Caen, il quitta cette ville pour devenir professeur suppléant d'éloquence française à la Faculté des lettres de Paris. C'était un esprit fin, ingénieux, à qui l'on doit les ouvrages suivants : *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare* (1854, in-8°); *Homère et la Grèce contemporaine* (1855, in-8°); les *Andelys et Nicolas Poussin* (1860, in-8°); *A. Roland, notice sur sa vie et ses ouvrages* (1863, in-4°); *Bossuet orateur, étude critique sur les sermons de la jeunesse de Bossuet* (1866, in-8°); *Lettres et souvenirs d'enseignement d'Eugène Gandar*, publiés par sa famille, avec une *Étude biographique et littéraire* par Sainte-Beuve (1869, 2 vol. in-8°). Gandar avait publié, en outre, un *Choix de sermons de la jeunesse de Bossuet*.

GANDHARVAS s. m. pl. (ghan-dar-vâss). Nom que les théogonies indoues donnent aux musiciens célestes de la cour d'Indra.

GANDINERIE s. f. (gan-di-ne-rî — rad. *gandin*). Tenue ou manières de gandin.

GANDJOUR s. m. (gan-djour). Recueil thibétain de traités sacrés, où sont exposées les doctrines du Bouddha lui-même, par opposition au tandjour, qui est l'œuvre de divers bouddhistes.

Gandolfo, opérette en un acte, paroles de MM. Chivot et Duru, musique de M. Charles Lecoq; représentée aux Bouffes-Parisiens en janvier 1869. Le roman a été tiré d'un conte de Boccace. La nature de l'intrigue, le choix des personnages donnent à ce petit ouvrage un caractère archaïque, qui ne manque pas d'intérêt et idéaline un peu ce que la donnée du scénario offre de trop hardi. Angela, épouse du vieux juge Gandolfo, se fait amener à la découverte de divers monuments d'un grand intérêt archéologique. A cette femme qui s'est laissé prendre avec son amant par le juge, son mari, Stenio courtisée elle-même par deux galants, Gentils, sous peine de mort, de pénétrer à l'intérieur des enceintes sacrées. En compulsant une vieille chronique arabe, M. Ganneau a été amené à rechercher l'emplacement de la ville de Gezer et à le déterminer avec certitude au nord-est de Jérusalem. En 1870, il a trouvé à Dhiban, dans le pays de Moab, à l'est de la mer Morte, une stèle, aujourd'hui célèbre, qui fournit à la fois la plus ancienne inscription sémitique connue (elle date du temps de Jéhu) et le plus ancien spécimen de l'emploi des caractères alphabétiques. M. Clermont-Ganneau a découvert

par Désiré, Lanjallais, Mlles Périer, Bonelli, Bretonn.

GANÉSA, dieu de la sagesse et de la prudence, dans la mythologie indoue. V. GANEÇA, au tome VIII du *Grand Dictionnaire*.

* **GANESCO** (Grégory), publiciste français. — Il est mort à Montmorency, d'une attaque de typhus, au mois d'avril 1877. En 1872, il avait vendu le *Républicain*, journal à 5 centimes, puis il avait fondé les *Tablettes d'un spectateur*, correspondance autographiée qu'il rédigeait encore au moment où il mourut. Cet aventurier politique avait posé sa candidature à la Chambre des députés dans l'arrondissement d'Étampes en 1876, puis au dernier moment il l'avait retirée.

* **GANGES**, ville de France (Hérault), ch.-l. de cant., arrond. et à 46 kilom. de Montpellier; pop. aggl., 4,345 hab. — pop. tot., 4,443 hab.

GANGLAT, serviteur de Héla, dans la mythologie scandinave.

GAN-HÉDEN s. m. (gann-é-dènn). Nom que les juifs modernes donnent au paradis où les gens vertueux goûtent une félicité parfaite dans leur seule union avec Dieu.

GANIVELLE s. f. (ga-ni-vè-le). Douve pour tonneau, dont la largeur est réduite.

— Mar. Nom donné pour les petits tonneaux.

GANIVET (Louis-Albau), avocat et homme politique français, né à Angoulême en 1829. Il exerça la profession d'avocat dans sa ville natale, où il devint, sous l'Empire, membre, puis vice-président du conseil de préfecture. Élu député de la Charente le 8 février 1871, il alla se ranger dans le petit groupe des bonapartistes, prit fréquemment la parole et prouva qu'il était un avocat aussi verbeux que médiocre. Il n'intervint d'une façon plus ou moins utile que dans les discussions relatives à l'interprétation du règlement de la Chambre, dont il avait fait une étude spéciale. Partisan du régime odieux qui a valu à la France tant d'années de despotisme, dégénérant en dynastie, M. Ganivet a constamment voté pour toutes les mesures de réaction. Il contribua à la chute de M. Thiers, appuya le gouvernement de combat et vota contre la constitution du 25 février 1875. Aux élections du 20 février 1876, il posa sa candidature à la députation dans la 2e circonscription d'Angoulême. Il annonça qu'il demanderait l'appel au peuple, lors de la révision légale des lois constitutionnelles. Grâce aux votes des campagnes, il fut élu député par 9,193 voix contre M. Marrot, candidat républicain. A la Chambre, il devint le questeur du groupe de l'Appel au peuple, et il joua un rôle tout aussi insignifiant qu'à la précédente Assemblée. Il vota constamment contre la majorité républicaine, si sage et si patriotique, applaudit au renversement du cabinet Jules Simon, que le maréchal de Mac-Mahon remplaça le 17 mai 1877 par un ministère composé d'ennemis acharnés des institutions républicaines, et vota, le 19 juin suivant, contre l'ordre du jour de défiance adopté par les 363 députés des gauches contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre 1877, M. Ganivet, à la fois candidat bonapartiste et candidat officiel du maréchal de Mac-Mahon, fut réélu député de la 2e circonscription d'Angoulême par 9,158 voix contre 6,681 données à M. Marrot, républicain. Il a repris sa place dans le groupe de l'Appel au peuple, et il a voté naturellement contre le 4 novembre, contre la nomination d'une commission d'enquête parlementaire chargée de rechercher les abus de pouvoir et le gaspillage commis pendant les élections par l'administration de Broglie-Fourtou.

GANJA s. m. (gan-ja). Préparation faite avec les fleurs desséchées du chanvre indien.

* **GANNAT**, ville de France (Allier), ch.-l. d'arrond., à 58 kilom. S. de Moulins; pop. aggl., 4,972 hab. — pop. tot., 5,568 hab. L'arrond. comprend 5 cantons, 66 communes, 45,757 hab.

* **GANNEAU** (Charles), orientaliste français, également connu sous le nom de **Clermont-Ganneau**. — Il est né en 1846, et non en 1844. Son père était le sculpteur Ganneau, qui acquit un instant de célébrité en fondant une religion nouvelle, l'évadisme, et en prenant le titre de mapah. M. Charles Ganneau est attaché comme drogman, à l'ambassade de France à Constantinople, et non, comme nous le pas d'intérêt et idéaline un peu ce que la donnée du scénario offre de trop hardi. Angela, épouse du vieux juge Gandolfo, se fait amener à la découverte de divers monuments d'un grand intérêt archéologique. A cette femme qui s'est laissé prendre avec son amant par le juge, son mari. Elle est courtisée elle-même par deux galants, Stenio et le capitan Sabrino-Sabrinacatini; Gandolfo est l'intérieur des enceintes sacrées. En compulsant une vieille chronique arabe, M. Ganneau a été amené à rechercher l'emplacement de la ville de Gezer et à le déterminer avec certitude au nord-est de Jérusalem. En 1870, il a trouvé à Dhiban, dans le pays de Moab, à l'est de la mer Morte, une stèle, aujourd'hui célèbre, qui fournit à la fois la plus ancienne inscription sémitique connue (elle date du temps de Jéhu) et le plus ancien spécimen de l'emploi des caractères alphabétiques. M. Clermont-Ganneau a découvert

deux autres inscriptions moins considérables et en mauvais état, mais qui n'offrent pas moins un intérêt réel. En 1874, il fut chargé, avec l'autorisation du gouvernement, de diriger des fouilles en Palestine aux frais de la *Palestine Exploration Fund*, société anglaise créée sous les auspices de la reine Victoria. Il fit d'intéressantes trouvailles, notamment une inscription gréco-hébraïque, qui établissait l'emplacement de Gezer. Mais cette inscription lui fut enlevée par un Allemand au moyen de procédés difficiles à qualifier d'une façon courtoise. Au mois de mars 1875, le jeune archéologue a reçu la croix de la Légion d'honneur.

GANOT (Adolphe), physicien français, né à Rochefort en 1804. Il s'est adonné à l'enseignement des mathématiques et de la physique et s'est fait connaître par deux ouvrages classiques qui ont eu un grand succès. Ils sont intitulés : *Traité élémentaire de physique expérimentale appliquée à la météorologie* (1851, in-12), dont la 17e édition augmentée d'appareils et d'expériences a paru en 1876, et *Cours de physique purement expérimentale et sans mathématiques* (1868, in-12), dont la 6e édition a été publiée en 1875.

GANQUAI, un des plus illustres disciples de Confucius. Il mourut à trente-trois ans, laissant son âme à un disciple de Xéquia.

* **GANT** s. m. — *Gants jaunes*, Nom donné à de jeunes élégants qui portaient des gants jaunes. On a dit : un gant jaune, comme on dit aujourd'hui : un petit crevé ou un gommeux.

GAO, célèbre forgeron persan, qui s'allia contre Zohak avec Féridoun, auquel il donna la couronne après la défaite du premier. En récompense, il obtint la ville d'Ispahan ainsi que son territoire. Son tablier devint un étendard sacré, qu'on portait dans toutes les processions.

GAOTHEL, personnage fabuleux du temps de Moïse. Accompagné de sa femme Scota, fille de Pharaon, il quitta l'Égypte, dit la légende, et aborda en Ecosse, pays auquel il donna le nom de Scotia, du nom de sa femme.

* **GAP**, ville de France (Hautes-Alpes), ch.-l. du départ., sur la Luye; pop. aggl., 7,110 hab. — pop. tot., 9,294 hab. L'arrond. comprend 14 cant., 126 comm., 63,303 hab. Si l'on excepte le vaste bâtiment de la caserne, terminé en 1810 et situé à l'entrée de la ville, Gap ne possède aucun édifice offrant un caractère vraiment monumental. On voit à la préfecture le mausolée du connétable de Lesdiguières, qui se trouvait auparavant dans la vieille cathédrale, aujourd'hui démolie. La ville possède une bibliothèque contenant plus de 15,000 volumes et à laquelle est annexé un musée. Au nord-est de la ville, entre la route d'Embrun et le torrent de la Luye, se trouve la pépinière départementale, longée dans toute son étendue (environ 200 mètres) par une avenue de noyers qui forme une belle promenade.

GÂPERON s. f. (gâ-pe-ron). Fromage fait avec le caillé qui se trouve encore dans le petit-lait.

* **GARACHANINE** (Elie), homme politique serbe. — Il est mort en juillet 1874.

GARAMANTIDE ou **GARAMANTIS**, nymphe de Libye, qui eut de Jupiter trois enfants : Iarbas, Phlée et Ptiumus.

GARAMAS, fils d'Apollon et d'une fille de Minos. Il donna son nom aux Garamantes. Quelques-uns le font roi de Libye et père de la nymphe Garamantide.

GARANCINAGE s. m. (ga-ran-si-nâ-je — rad. *garancine*). Celui qui fabrique la garancine.

GARAND (Julien-Charles), auteur dramatique, né à Fribourg-en-Brisgau (grand-duché de Bade) le 4 octobre 1832, de parents français. Son père étant revenu en Alsace l'envoya au collége de Strasbourg, où il termina ses études. Après avoir rédigé la chronique théâtrale du *Courrier du Bas-Rhin*, il vint à Paris et entra dans l'administration active. Tout en se livrant à son vif penchant pour l'art dramatique, il n'a pas cessé de faire partie du personnel administratif. M. Charles Garand a donné successivement au théâtre : en 1862, à la Porte-Saint-Martin, les *Etrangleurs de l'Inde*, drame en cinq actes et sept tableaux; le succès de cette pièce fit naître une parodie en trois actes, qui fut jouée au théâtre Déjazet sous le titre des *Etrangleurs des dindes*; en 1867, à Beaumarchais, l'*Amour qui tue!* drame en sept actes; en 1868, à la Gaîté, les *Orphelins de Venise*, drame en cinq actes; en 1869, au Gymnase, le *Garçon d'honneur*, comédie en trois actes; le 10 mars 1871, à la Gaîté, le *Chien des cuirassiers de Reischshoffen*, scène dramatique, reprise à l'Ambigu et interprétée avec beaucoup de feu par Vannoy le 6 avril 1873; le 29 juillet, au Vaudeville, l'*Aile du corbeau*, fantaisie en un acte, avec Louis Thomas (Lafontaine); *Pour les pauvres*, comédie de salon, avec le même, en 1872; à Cluny, les *Chevaliers de l'ouvrage*, comédie en quatre actes; en 1876, à la Renaissance, le *Lion et le Moucheron*, opérette en un acte; à l'Athénée-Comique, *Ma cousine Octavie*, comédie en un acte; en 1878, au Château-d'Eau, *Georges le maldtre*, grand drame tiré du roman d'Alexandre Dumas père. On a inséré de lui dans le *Correspondant* deux proverbes : *Un mari d'occasion* et *Tout ou rien*, qui ont paru en librairie (Paris, 1869, in-4o). Il est auteur de *Rimes libres*, parmi lesquelles on distingue les *Deux Marseillaises* (1870, in-18), et d'une étude contemporaine, en 1 volume, intitulée : *Pénélope et Phryné*.

GARANTISSEMENT s. m. (ga-ran-ti-se-man — rad. *garantir*). Action de garantir. Peu usité.

GARATISME s. m. (ga-ra-ti-sme — rad. *Garat*). Nom donné, sous le Directoire, au grasseyement en faveur parmi les incroyables, et dont le chanteur Garat était la suprême expression. V. INCROYABLE, au tome IX du *Grand Dictionnaire*.

* **GARCHES**, village de France (Seine-et-Oise), cant. de Sèvres, arrond. et à 8 kilom. de Versailles; 1,210 hab. Ce village porte encore de nombreuses traces du séjour des Allemands; un grand nombre des anciennes maisons n'ont pas été réédifiées et leurs murs dévastés par l'incendie, leurs toits effondrés rappellent douloureusement avec quelle dureté nos ennemis ont appliqué ce qu'on appelle les lois de la guerre. L'église n'a pas été reconstruite; son pignon principal, resté debout, porte encore un cadran d'horloge qui marque l'heure de l'entrée du premier soldat prussien dans le pays. Une douzaine de petites maisons neuves portent sur leur façade une inscription indiquant quelles ont été bâties au moyen de fonds de l'œuvre du « Sou des chaumières. »

Un monument funèbre y a été érigé en janvier 1874, pour honorer la mémoire des gardes nationaux du 11e bataillon tombés le 19 janvier 1871 pendant la bataille de Montretout.

Après un service religieux, célébré dans une petite bâtisse en bois servant pour le moment d'église, le cortége s'est formé pour se rendre au lieu où est élevé le monument très-simple des gardes du 11e bataillon. C'est une pyramide en granit, haute de 3 mètres environ, entourée d'une grille en fer. Sur la face principale, qui est tournée vers le nord, on lit :

Armée de Paris. — Garde nationale, et plus bas : *Les gardes du 11e bataillon, à la mémoire de leurs camarades morts en combattant le 19 janvier 1871*; puis, sur la face opposée : *Combat de Montretout, 19 janvier 1871*. Le lieu est solitaire, assez éloigné des habitations et bien plus près du fameux parc de Bozenval que de Garches. Du pied de cette pyramide, l'œil embrasse une vue magnifique, le bois de Boulogne, Paris entier et tous ses environs du nord et de l'ouest, à plus de 20 lieues, jusqu'aux coteaux de Montmorency et de Saint-Germain, puis, tout près, un peu vers la gauche, la grande masse du Mont-Valérien.

M. Journault, député de Seine-et-Oise et maire de Sèvres, prononça une chaleureuse allocution. Après lui, M. Noreb, maire de Garches, remercia les nombreux assistants qui n'avaient point oublié ce triste anniversaire.

La cérémonie n'avait, d'ailleurs, aucun caractère officiel. Les pompiers de Saint-Cloud en faisaient seuls partie, et le délit politique commis par la voie de la presse.

* **GARCIN DE TASSY** (Joseph-Héliodore-Sagesse-Vertu), orientaliste français. — Cet amable et infatigable érudit continue, avec une ardeur que l'âge ne paraît pas ralentir, son enseignement au Collége de France et ses publications très-estimées des orientalistes. Outre les ouvrages que nous avons cités de lui, on lui doit : *Rhétorique et prosodie des langues de l'Orient musulman* (1848, in-8o); *Chrestomathie hindie et hindouie* (1849, in-8o); *Mémoire sur les noms propres et les titres musulmans* (1854, in-8o); les *Auteurs hindoustanis et leurs ouvrages* (1855, in-8o); *Notice des biographies originales des auteurs qui ont écrit en langue indienne ou hindoustanie* (1856, in-8o). Les *Animauz, extrait de Tuhfat Ikhwan Usanfa*, traduit en français (1864, in-8o); la *Science des religions, l'islamisme d'après le Coran* (1874, in-8o, 3e édit.); la *Langue et la littérature hindoustanies de 1850 à 1869* (1869, in-8o), discours d'ouverture de son cours. Depuis lors, M. Garcin de Tassy publie chaque année, sous le même titre, un discours dans lequel il résume l'histoire de la langue et de la littérature de l'Indoustan dans l'année qui vient de s'écouler. Cette revue annuelle est d'un grand intérêt pour tous ceux qui s'occupent du mouvement de la civilisation dans cette partie du monde.

GARCONNE s. f. (gar-ko-ne). Sorte de peau de mouton.

* **GARD** (DÉPARTEMENT DU). — D'après le recensement de 1876, la population du département du Gard est de 423,804 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, ce département nomme 3 sénateurs et 6 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il appartient à la 15e région militaire et concourt à former le 15e corps d'armée, dont le quartier général est à Marseille. Nîmes est une subdivision de région et la résidence du général commandant la 39e brigade d'infanterie.

* **GARDANNE**, bourg de France (Bouches-

du-Rhône), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. d'Aix ; pop. aggl., 2,260 hab. — pop. tot., 3,062 hab.

* **GARDE** s. f. — Encycl. *Garde républicaine.* Par décret du président de la République en date du 4 octobre 1873, la réorganisation de cette *garde* en un seul corps a été arrêtée sur les bases suivantes, à partir du 15 du même mois : trois bataillons d'infanterie à huit compagnies et six escadrons de cavalerie. Le nouveau corps a été placé sous le commandement du colonel Allavène, qui était à la tête de la 1re légion de la *garde républicaine.*

D'après les instructions ministérielles, les officiers de tous grades ayant fait partie des deux légions licenciées ont été admis à concourir, par ordre d'ancienneté, pour le grade dont ils étaient pourvus dans l'arme (infanterie et cavalerie), à la formation de la nouvelle légion. Les officiers que leur ancienneté n'appelait pas à être maintenus dans le corps réorganisé ont été mis à la suite de la nouvelle légion. V. GARDE DE PARIS, au tome X du *Grand Dictionnaire*, page 1024.

— Allus. littér. **Et la garde qui veille aux barrières du Louvre N'en défend pas nos rois.** V. LOUVRE, au tome X du *Grand Dictionnaire*, page 747.

* **GARDE** (LA), bourg de France (Var), canton E., arrond. et à 8 kilom. de Toulon ; pop. aggl., 1,195 hab. — pop. tot., 2,986 hab.

GARDE (lac de). V. GARDA, au tome VIII du *Grand Dictionnaire.*

GARDE-FRASIER s. m. (gar-de-fra-zié). Plaque de fer qui entoure l'âtre d'une forge et qui retient les menus morceaux de charbon.

* **GARDE-FREINET** (LA), bourg de France (Var), cant. de Grimaud, arrond. et à 23 kilom. de Draguignan ; pop. aggl., 1,947 hab. — pop. tot., 2,651 hab.

GARDE-MINES s. m. (gar-de-mi-ne — de *garde*, et de *mine*). Nom donné à une classe d'employés désignés autrefois sous celui de conducteurs des mines, et qui servent d'auxiliaires aux ingénieurs des mines. Ils sont ordinairement choisis parmi les maîtres mineurs, les contre-maîtres d'usines métallurgiques et les élèves de certaines écoles spéciales. ‖ Pl. des GARDES-MINES.

* **GARDERIE** s. f. — Lieu où l'on garde les eunes enfants. ‖ Pop.

* **GARENNE** s. f. — Dans l'administration des tabacs, Lieu où les tabacs sont déposés comme dans un entrepôt.

GARFAGNANA, petite contrée de l'Italie, comprenant les territoires de Barga, Camporgiano, Castelnuovo, Trassilico, Gallicano et Minucciano, compris autrefois dans les duchés de Toscane, de Modène et de Lucques.

GARGITTIUS, chien d'une taille et d'une férocité extraordinaires, qui gardait les troupeaux de Géryon. Il fut tué par Hercule.

GARGOINE s. f. (gar-goi-ne). Argot. Gorge, gosier : *Se rincer la* GARGOINE, Boire.

— Par ext. Le visage : *Ce n'est pas pour dire, mais tu as eu la* GARGOINE *joliment chiffonnée par la mitraille.* (V. Hugo.)

* **GARGOT** s. m. (gar-go). Entrepreneur d'abatage, qui vend des porcs tués aux charcutiers.

* **GARIBALDI** (Giuseppe), patriote italien. — Retiré dans son île de Caprera après la guerre de 1870-1871, le général Garibaldi, fréquemment en proie aux plus vives souffrances, se borna à appeler sur lui de temps à autre l'attention du public par des lettres, qui parurent dans les journaux, et dans la plupart desquelles il exprimait le sentiment d'horreur que lui faisait éprouver le cléricalisme. Le 2 août 1872, il lança un programme ayant pour objet de réunir toutes les fractions de l'opposition. Il y demandait l'abolition de l'article 1er du statut qui déclare le catholicisme religion de l'Etat, l'abolition complète des ordres religieux à Rome, l'instruction obligatoire laïque, la diminution des dépenses, l'impôt progressif et le suffrage universel. Sollicité d'aller prendre part à un meeting républicain qui devait avoir lieu au Colisée au mois de novembre suivant, il déclina l'invitation et annonça que son fils Ricciotti le représenterait. En 1873, un groupe de dames italiennes, présidé par la comtesse Cigala, prit l'initiative d'une souscription destinée à élever un monument à la mémoire d'Anita Garibaldi, femme de l'illustre général. Au mois de janvier 1874, Garibaldi quitta son île avec son fils aîné Menotti et fit un voyage à Rome, où il fut acclamé par la population ; mais, au bout de quelques jours, il retourna à Caprera. Pendant ses loisirs, il avait écrit le récit de son expédition des Deux-Siciles en 1860. Cet ouvrage, qui parut par souscription au mois d'août 1874, sous le titre de : les *Mille*, contient une préface curieuse dans laquelle il signala le clergé comme l'éternel ennemi de la civilisation et du progrès, se fit, selon son habitude, le défenseur des pauvres et des opprimés et déclara que son rôle actif était fini. Bien que son existence à Caprera fût d'une simplicité primitive, Garibaldi se trouva en 1874 aux prises avec la situation financière la plus embarrassée. Son fils Ricciotti s'était épris d'une jeune et riche Anglaise. Pour faire figure à Londres, pendant sa cour, il eut besoin de beaucoup d'argent et il tira sur son père de grosses lettres de change qu'il fallut payer. Garibaldi, pour faire face à sa position, vendit une goëlette, dont le duc de Sutherland lui avait fait don et que le roi Victor-Emmanuel acheta 80,000 francs. Par malheur, l'individu chargé de recouvrer cette somme s'enfuit avec l'argent en Amérique. Pour payer les dettes de son fils, l'illustre patriote dut hypothéquer entièrement l'île de Caprera, de sorte qu'il se vit absolument dénué de ressources. Les poursuites dirigées contre l'agent infidèle initièrent le public à la situation de Garibaldi. Aussitôt on ouvrit des souscriptions. Les municipalités de Reggio, de Palerme, de Salerne, lui votèrent chacune une rente de 1,000 francs, celle de Naples une rente de 3,000 francs, etc. En outre, il reçut des dons d'amis italiens et étrangers, et les sociétés ouvrières s'empressèrent d'adresser au général leur humble offrande. Il écrivit alors pour annoncer qu'il ne voulait plus aucune souscription, surtout des souscriptions des sociétés ouvrières, car il considérait comme un crime d'accepter l'argent du pauvre. Au mois d'octobre 1874, sa candidature à la Chambre des députés fut posée dans deux circonscriptions de Rome, et il fut élu dans ces deux colléges, au scrutin de ballottage, au mois de novembre. Le ministère italien ayant dû annuler comme illégales les rentes votées par les municipalités pour mettre Garibaldi à l'abri du besoin, des députés de la gauche proposèrent de voter au général, à titre de don national, une rente de 100,000 fr. reversible pour moitié sur ses héritiers. Ce projet de loi, appuyé par le gouvernement, fut voté par la Chambre des députés en décembre 1874. Dans une lettre adressée au docteur Riboli, Garibaldi annonça qu'il refusait ce don national à cause de la situation financière du pays. Le 24 janvier 1875, il arriva à Rome pour siéger à la Chambre des députés. La population l'accueillit avec un enthousiasme indescriptible. Le lendemain, il se rendit à la Chambre, prêta le serment qui se termine par ces mots : « Pour le bien inséparable du roi et de la patrie, » et il fut alors acclamé par la représentation nationale tout entière. Le 28 janvier, il se rendit au Quirinal pour rendre visite à Victor-Emmanuel. Au moment où, soutenu par son fils Menotti et par le général Medicis, le héros de Marsala, impotent, venait de monter le grand escalier du Quirinal, Victor-Emmanuel s'avança à sa rencontre, l'empêcha de se découvrir, l'embrassa avec la plus grande cordialité, lui donna le bras pour le conduire dans la chambre du conseil et s'entretint longuement avec lui. Ce cordial entretien de deux hommes qui avaient tant fait pour l'unité de l'Italie produisit une grande sensation, et le peuple applaudit au tact du roi, qui ne voulait pas paraître étranger au mouvement d'opinion qui se produisait devant ses yeux. De son côté, Garibaldi, dans les nombreuses visites qu'il reçut des sommités politiques italiennes, déclara qu'il n'était point venu à Rome pour faire de politique. « Nous avons combattu, dit-il, pour une idée qui a reçu sa complète réalisation ; nous avons fait l'Italie une et libre, il faut maintenant la faire forte et prospère. » Ce fut alors qu'il exposa le plan qu'il avait formé d'endiguer le Tibre, de régulariser son cours pour préserver Rome des inondations et de creuser un canal de dérivation à l'embouchure de l'Anio jusqu'à la plage d'Ostie, lequel servirait à la fois à l'irrigation et à la fertilisation de la campagne romaine et aux besoins de la navigation. Tel est l'ascendant exercé par ce grand citoyen sur tous ceux qui l'approchent, qu'il parvint à recueillir un grand nombre d'adhésions, y compris celle du roi, pour la réalisation de ces projets gigantesques, devant coûter des centaines de millions. Causant un jour de ses projets, un de ses interlocuteurs lui dit : « Quand le canal maritime sera terminé, il devra porter votre nom. — Non, répondit Garibaldi, il devra s'appeler canal Victor-Emmanuel. » Le 16 juin 1875, la Chambre des députés adopta en principe le plan de dérivation du Tibre, qui fut soumis à l'examen d'une commission. Ce même mois, la loi qui accordait à Garibaldi une rente de 100,000 francs fut promulguée par le roi. Depuis lors, le grand patriote italien a peu fait parler de lui. Au mois d'octobre 1875, il adressa aux habitants de l'Herzégovine une lettre pour les féliciter d'avoir entrepris de secouer le joug de l'Autriche. Au commencement de janvier 1876, il envoya de Caprera, où il était retourné, un chevreau à Victor-Emmanuel, qui, de son côté, lui fit cadeau d'un buste de Washington. Peu après, il revint à Rome pour s'occuper de ce qui était devenu son idée fixe, de ses projets sur le Tibre, et il entra en lutte avec une commission de la Chambre qui proposa un plan différent du sien. Lorsque, au mois d'avril 1876, le cabinet Minghetti fut remplacé par le ministère libéral présidé par M. Depretis, le général écrivit à ce dernier une lettre dans laquelle il disait : « Depuis que le roi Victor-Emmanuel a donné une nouvelle et solennelle assurance de sa fidélité aux statuts constitutionnels et aux plébiscites de la volonté nationale, en changeant ses conseillers et en attestant sa confiance en vous et dans tous mes amis pour le gouvernement de l'Etat, je n'ai plus de motif pour refuser le don qui, dans un moment de générosité spontanée, m'a été fait par la nation et par le roi et qui me mettra à même de coopérer, au profit de Rome, aux dépenses occasionnées par les travaux du Tibre. » Aux élections de novembre 1876, il fut réélu député à Rome. Enfin, au mois d'août 1877, il se prononça contre la loi qui a ordonné d'établir, pour protéger Rome, des travaux de fortification. Pendant ses loisirs, le général a écrit quelques ouvrages qui ont été traduits en français ; tels sont : *Cantoni le volontaire* (1870, in-12) ; la *Domination du moine* (1873, in-8o) ; les *Mille* (1875, in-8o). L'ouvrage qui a paru sous le titre de *Mémoires de Garibaldi* est d'Alexandre Dumas. Enfin, M. Turpin de Sansay a publié d'intéressants *Mémoires sur Garibaldi, sauveur de l'Italie.*

GARIEL (Hyacinthe), érudit français, né à Grenoble en 1812. Il est devenu conservateur de la bibliothèque et du cabinet des médailles et antiques de sa ville natale, membre correspondant de la Société des antiquaires de France, de la Société de l'histoire de France et de diverses autres sociétés savantes. M. Gariel a publié quelques écrits, notamment : la *Cour et le barreau, journal de ce qui s'est passé en* 1780 *et* 1781 *au sujet de l'affaire de l'ordre des avocats au parlement du Dauphiné* (1844, in-8o) ; *Delphinalia* (1852-1856, 5 brochures in-8o), sur divers points d'histoire du Dauphiné ; *Simples notes adressées au maire de Grenoble à l'appui de deux projets de construction de bibliothèque et de musée* (1862, in-8o) ; *Tapisseries représentant les amours de Gombaut et Macée* (1863, in-8o) ; *Notice sur M. Fauché-Prunelle* (1865, in-8o) ; *Fausseté du préambule de la charte XVI du 2e cartulaire de l'Eglise de Grenoble* (1865, in-8o) ; *Bibliothèque historique et littéraire du Dauphiné* (1869, in-8o), etc.

GARIEL (Charles-Marie), savant, né à Paris en 1841. Au sortir du collége, il commença l'étude de la médecine, qu'il interrompit pour entrer à l'Ecole polytechnique (1861). Il en sortit dans les premiers rangs et fut classé dans les ponts et chaussées. Devenu ingénieur, M. Gariel se remit à l'étude de la médecine. Reçu docteur en 1869, il concourut cette même année, avec un plein succès, à l'agrégation pour la médecine et la physique. Il n'en a pas moins continué à exercer sa profession d'ingénieur, et il est devenu, en outre, secrétaire de l'Association française pour l'avancement des sciences et secrétaire adjoint de la commission des annales des ponts et chaussées. Outre des articles insérés dans la *Nature*, l'*Annuaire scientifique*, le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, M. Gariel a publié : *Des phénomènes physiques de l'audition* (1869, in-8o) ; *Sur l'ophthalmoscope* (1869, in-8o) ; *Nouveaux éléments de physique médicale* (1870, in-8o), avec Desplats ; *Appareils Schémas pour l'exposition des lois et phénomènes de l'optique élémentaire* (1876, in-8o).

GARLIN, petite ville de France (Basses-Pyrénées), ch.-l. de cant., arrond. et à 33 kilom. de Pau ; pop. aggl., 580 hab. — pop. tot., 1,313 hab.

GARMOUR, un des chiens qui gardent la porte de l'enfer scandinave. A la fin des temps, il sera terrassé par Thor.

* **GARNACHE** (LA), bourg de France (Vendée), cant. de Challans, arrond. et à 50 kilom. des Sables-d'Olonne ; pop. aggl., 435 hab. — pop. tot., 3,167 hab.

* **GARNIER** (Joseph), économiste français. — Il a été élu, au mois de mai 1873, membre de l'Académie des sciences morales et politiques à la place du baron Dupin. Aux élections complémentaires du 2 juillet 1871, M. Garnier avait posé sa candidature à l'Assemblée nationale dans les Alpes-Maritimes, mais il avait échoué. Lors des élections pour le Sénat, le 30 janvier 1876, M. Garnier fut porté candidat par les républicains de ce département. Dans sa profession de foi, il dit : « Il y a urgence aujourd'hui à consolider le gouvernement d'une République pacifique, à la fois conservatrice et progressiste, et, pour mon compte, je ne me prêterai à aucune révision des lois constitutionnelles qui aurait pour but direct ou indirect le retour des trois ou quatre monarchies en concurrence. » Elu sénateur par 121 voix, M. Joseph Garnier alla siéger dans les rangs de la gauche. Il a voté avec les membres de la Chambre haute qui s'attachèrent à affermir nos institutions en votant de concert avec la majorité républicaine de la Chambre des députés. Lorsque le maréchal de Mac-Mahon renversa le ministère Jules Simon pour le remplacer par un cabinet d'ennemis acharnés de la République (17 mai 1877), M. Garnier s'associa aux sénateurs qui protestèrent contre cette déplorable politique et, le 22 juin suivant, il vota contre la dissolution de la Chambre des députés. Le dernier écrit qu'il a publié est intitulé : *Perfectionnements à introduire dans les monnaies* (1871, in-8o).

* **GARNIER** (Jean-Louis-Charles), architecte. — Membre correspondant de 17 Académies étrangères, il a été élu, au mois de mars 1874, membre de l'Académie des beaux-arts, en remplacement de Baltard. Au mois de janvier 1875, il remplaça Lance, décédé, comme architecte du Conservatoire de musique. Le 5 janvier de cette année eut lieu l'inauguration de l'œuvre à laquelle, depuis quatorze ans, il avait consacré sa vie, le grand Opéra. Nous parlerons ailleurs de ce monument qui a illustré son nom (v. OPÉRA, dans ce *Supplément*). Ce jour même il reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur. Depuis lors, l'éminent architecte a dressé le plan du théâtre de Monaco, et il a commencé la publication d'un ouvrage plein d'intérêt, le *Nouvel Opéra de Paris* (1876-1877), dans lequel il fait l'historique et donne la description de ce monument. Il est impossible de traiter des questions sérieuses avec plus de science aimable, de finesse et de bonne humeur. M. Garnier est un homme d'infiniment d'esprit, d'une dévorante activité et d'une extrême vivacité d'imagination. Au physique, il est un véritable type. « Tous les Parisiens de Paris, dit un journaliste, connaissent, pour l'avoir vue maintes fois, cette tête brune au profil anguleux, chargée d'une forêt crépue de cheveux noirs, que l'on dirait empruntée à un tableau de Ribeira. Chacun se demande en le voyant si l'homme qui la porte n'est pas un fils du désert ou tout au moins un descendant des Abencérages les plus basanés. Hélas ! Charles Garnier est, comme l'indique son nom, le fils d'un bon bourgeois de Paris. Mais il n'en a pas moins le tempérament d'un péninsulaire de la plus belle époque. Regardez-le dix minutes, écoutez-le parler. Le geste est vif comme l'éclair, la parole abondante, au point qu'elle se change presque en bredouillement. » Une des œuvres les plus originales de M. Garnier est la villa qu'il a construite non loin de Menton, sur la route de la Corniche. Outre les ouvrages qu'il a fait paraître, il a publié des articles dans la *Revue d'Orient*, la *Revue d'architecture*, la *Science pour tous*, la *Gazette des beaux-arts*, le *Temps*, le *Moniteur universel*, le *Dictionnaire encyclopédique*, etc.

* **GARNIER** (Marie-Joseph-François, dit **Francis**), marin et voyageur français. — Il est mort à Ha-noï le 21 décembre 1873. Il avait été promu officier de la Légion d'honneur le 26 janvier 1872. A cette époque, il s'occupait activement de la publication dont il avait la direction et qui parut sous le titre suivant : *Voyage d'exploration en Indo-Chine, effectué pendant les années* 1866, 1867 *et* 1868 *par une commission française présidée par M. le capitaine de frégate Doudart de Lagrée et publié par les ordres du ministre de la marine, sous la direction de M. Francis Garnier, avec le concours de M. Delaporte et de MM. Joubert et Thorel*, ouvrage illustré de 250 gravures sur bois d'après les croquis de M. Delaporte, et accompagné d'un atlas (Paris, 1873, 2 vol. in-4o). Cette magnifique relation du voyage auquel il avait pris une part si brillante valut à Francis Garnier et à M. Delaporte des médailles d'honneur à l'Exposition universelle de Vienne. A peine avait-il terminé cet ouvrage, que Francis Garnier partait pour la Cochinchine, avec le dessein d'explorer le Thibet, dans le but de découvrir une communication fluviale entre ce pays et la Chine. Les circonstances politiques l'ayant contraint à ajourner toute expédition dans les provinces de l'empire d'Annam, Francis Garnier, ne pouvant rester inactif, partit pour la Chine. Il entreprit d'explorer à ses frais le cours supérieur du Yang-tsé-kiang, qu'il remonta jusqu'à la région des rapides, et il décrivit ce voyage dans un mémoire qu'il adressa à la Société de géographie. Au retour de ce voyage, il fut appelé à Saïgon par l'amiral Dupré, qui voulait lui confier une mission au Tonquin. Le 18 octobre 1873, Garnier partit pour le Tonquin avec deux canonnières et deux détachements de fusiliers marins et de soldats d'infanterie de marine. Il avait pour principale mission de négocier avec le vice-roi du Tonquin un traité de commerce ouvrant l'empire d'Annam aux Européens et réglant les conditions mises à l'exploration du Song-coï par une commission scientifique française. Arrivé à Touram, Garnier fit parvenir à Hué une lettre de l'amiral Dupré, qui demandait l'envoi d'un plénipotentiaire à Ha-noï pour traiter. Un diplomate annamite rejoignit bientôt l'expédition, qui arriva peu après à Ha-noï ; mais le vice-roi de Tonquin non-seulement refusa de traiter, en alléguant que Garnier n'avait pas de pouvoirs suffisants, mais encore il le somma de quitter le pays dans un bref délai. Garnier n'avait sous ses ordres que 120 hommes. Malgré l'insuffisance de sa petite troupe, l'intrépide officier répondit en envoyant un ultimatum, et, comme il ne recevait pas de réponse, il attaqua le 21 novembre la citadelle d'Ha-noï, défendue par 7,000 Annamites. Grâce à l'intrépidité de cette poignée de Français, la citadelle et la ville tombèrent, le jour même, au pouvoir de Garnier, avant que les Annamites eussent songé à organiser la résistance. Ceux-ci furent désarmés et les principaux dignitaires, faits prisonniers, furent envoyés à Saïgon, où le chef de l'expédition fit demander des renforts. En attendant leur arrivée, Francis Garnier s'empara de l'administration du pays et notifia aux consuls étrangers que le Song-coï était ouvert au libre commerce de toutes les nations. Quelques jours après, le 10 décembre, il s'empara de la citadelle de Phu-haï, restée au pouvoir des Annamites. Le 21 décembre, une bande de pirates étant venue attaquer Ha-noï, Garnier les repoussa ; mais s'étant engagé avec quelques matelots dans un sentier, il tomba dans un trou, fut criblé de coups de lance par les pirates, et ses compagnons rapportèrent à Ha-noï son cadavre affreusement mutilé. Le 24 décembre 1873, 200 hommes de renfort arrivèrent ; mais le vaillant chef de l'expédition n'était plus, et le petit corps de troupes françaises reçut l'ordre de se replier sur Haï-phang. Les corps de Garnier, de l'enseigne Balny et des marins tués avec eux le 21 décembre 1873 ont été inhumés dans le cimetière français d'Ha-noï. Dans sa séance du 27 février 1877, le conseil municipal de Paris a émis le vœu que le nom de Francis Garnier soit donné à une des rues du XIVe arrondissement.

GARNIER (Auguste et Hippolyte), éditeurs français, bien connus sous le nom de **Garnier frères**, nés à Tourville, près de Coutances, le premier en 1812, le second en 1816. Ils vinrent à Paris en 1828, furent d'abord commis de librairie, puis fondèrent un établissement à leur compte au Palais-Royal en 1833. Ils s'agrandirent considérablement par l'acquisition successive de divers fonds et exploitèrent surtout les actualités et la littérature légère, au moyen de formats nouveaux et de collections à bon marché. Quelques-unes de leurs publications atteignirent à un chiffre d'exemplaires jusqu'alors inconnu dans le commerce de la librairie. C'est par leurs soins que fut édité, en 1858, le dernier livre de Proudhon, ce qui leur valut une condamnation à l'amende et à la prison. MM. Garnier ont publié depuis un grand nombre d'ouvrages importants, entre autres la collection des *Chefs-d'œuvre de la littérature française.* Ils ont aussi entrepris la publication d'une série de dictionnaires portatifs des langues anciennes et modernes.

GARNIER (Joseph), érudit français, né à Dijon en 1815. Il est conservateur des archives du département de la Côte-d'Or, correspondant du ministère de l'instruction publique, membre de l'Académie de Dijon et de diverses sociétés savantes. Il a publié : les *Compagnons de la Coquille*, chronique (1842, in-8o) ; *Notice historique sur la Maladière de Dijon* (1853, in-8o) ; *Histoire du quartier du Bourg* (1853, in-8o) ; *Histoire de la vigne de la Côte-d'Or* (1855, in-8o), avec Lavalle ; *Inventaire des archives départementales antérieures à* 1789, *Côte-d'Or* (1863-1876, 4 vol. in-4o), les deux premiers volumes en collaboration avec Rossignol ; *Analecta divionensia, documents inédits pour servir à l'histoire de France et particulièrement à celle de Bourgogne* (1866-1874, 7 vol. in-8o) ; *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne* (1869, 2 vol. in-4o), etc.

GARNIER (Pierre), médecin français, né à Bagneux (Marne) en 1819. Il étudia la médecine à Paris, où il passa son doctorat et où il s'est fixé. Le docteur Garnier est devenu médecin de l'asile de Bon-Secours. Il a publié : *Voyage médical en Californie* (1854, in-8o) ; *Annuaire de médecine et de chirurgie pratique* (in-32), qui a paru annuellement de 1845 à 1865 ; *Dictionnaire annuel des progrès des sciences et institutions médicales* (1864-1877, 13 vol. in-18).

GARNIER (Paul-Aimé), littérateur français, né à Gray en 1820, mort à Paris en 1846. Il prit part à la fondation de la *Revue de province*, collabora au *Corsaire-Satan*, à l'*Epoque*, et fit représenter, sous le pseudonyme de **Paul Zéro**, une parodie des *Burgraves*, intitulée les *Barbus-Graves* (1843, in-8o), et une revue en vers et quatre tableaux de 1843, sous le titre de *Voyage au Panthéon* (1844, in-12). — Son frère, Marie-Jean-Georges-Catherine GARNIER, né en 1815, étudia le droit, exerça pendant quelque temps la profession d'avocat, puis s'occupa de littérature et se fixa à Bagneux. M. Garnier a collaboré à divers journaux et obtenu des prix à divers concours de province pour des morceaux de poésie et d'éloquence. Nous citerons de lui : l'*Eloge de Laplace*, la *Tour du patriarche*, les *Sœurs de la Miséricode*, la *Première aux Romains*, etc.

GARNIER (Gustave-Alexandre), sculpteur, né à La Suze (Sarthe) en 1835. Il se rendit à Paris, où il étudia la sculpture sous la direction de Duret. Il débuta au Salon de 1859 par le *Pêcheur endormi*, puis il a exposé successivement : *Captive de l'amour*, groupe (1863) ; *Jeune garçon jouant des cymbales* (1864) ; la *Première éducation*, groupe, et le sultan *Abd-ul-Aziz*, buste qui a figuré à l'Exposition universelle de 1867 et qui a fait partie de la galerie des Souverains à l'Hôtel de ville (1865) ; *David vainqueur de Goliath* (1866) ; *Saint Georges*, groupe (1870) ; le buste en plâtre de *Mme Garnier* (1873) ; *Pâris*, statue ; le buste de *Léon Foucault*, pour l'Ecole normale supérieure (1874) ; le *Printemps*, statue (1875), qui a reparu en bronze au Salon de 1876, avec un buste en marbre de *Mme Garnier.*

GARNIER-KERUAULT (Édouard-Charles-Marie), homme politique français, né à Saint-Malo en 1809, mort en 1868. A vingt ans, il fut admis à l'Ecole polytechnique, où il était élève lorsque Charles X promulgua ses ordonnances. M. Garnier-Keruault prit une part des plus actives à la révolution et fut décoré de la croix de Juillet. Au sortir de l'Ecole de Metz, il devint lieutenant d'artillerie, puis il servit en Afrique et fut promu capitaine. Après la révolution de 1848, il fut élu comme républicain à l'Assemblée constituante, par 83,037 électeurs d'Ille-et-Vilaine. Mais, oubliant les opinions qu'il avait jusqu'alors professées, M. Garnier-Keruault alla siéger dans les rangs de la droite, avec laquelle il vota. N'ayant point été réélu à l'Assemblée législative, il rentra dans l'armée, fut promu chef de bataillon, lieutenant-colonel (1859), et il devint sous-directeur d'artillerie à Cherbourg. Il était, lorsqu'il mourut, membre du conseil général d'Ille-et-Vilaine.

* **GARNIER-PAGÈS** (Louis-Antoine PAGÈS, dit), membre du gouvernement provisoire de 1848. — Depuis le mois de février 1871, il a vécu dans la retraite. M. Garnier-Pagès a complété son *Histoire de la révolution de* 1848 par un travail historique sur la *Commission exécutive* (1869-1872, 2 vol. in-8o). Il a publié, en outre : l'*Opposition et l'Empire en* 1870 (1873, 2 vol. in-32) ; *Une page d'histoire* (1876, in-32).

* **GARNISSEUR, EUSE** s. Celui qui introduit dans un train des bois menus pour donner plus de solidité au train et remplir les vides.

— Mar. Ouvrier qui travaille aux agrès.

— *Garnisseuse de cardes*, Ouvrière qui garnit les cardes.

* **GARNITURE** s. f. — Armur. Toutes les pièces qui relient le canon au bois, qui renforcent ce dernier ou qui font jouer la platine.

GARNITURIER s. m. (gar-ni-tu-rié). Mar. Ouvrier qui travaille à la confection des agrès, appelé aussi GARNISSEUR.

GARNON (Franç.-Nicolas-Achille), homme politique français, né à Sceaux en 1797, mort en 1869. Il devint en 1822 notaire à Sceaux et il occupa sa charge jusqu'en 1830. Professant les idées libérales, Garnon fut nommé maire de sa ville natale après la révolution de juillet 1830. Aux élections législatives de 1834, ses concitoyens l'envoyèrent à la Chambre des députés, où il siégea jusqu'en 1848. Garnon prit une part active aux discussions d'affaires et de finances ; il vota avec les libéraux du centre gauche et fit une constante opposition au ministère de M. Guizot. Après la révolution de 1848, M. Garnon continua de rester maire de Sceaux. Elu député de la Seine à l'Assemblée constituante, il passa au parti de la réaction, vota néanmoins la constitution, puis il appuya la politique de Louis Bonaparte après son élection à la présidence. A l'Assemblée législative, dont il fit ensuite partie, Garnon parut oublier complétement qu'il avait professé un chaud libéralisme, et il s'associa à toutes les mesures destinées à étouffer la liberté et la République. Cependant, lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851, il se rangea du côté de la légalité, protesta et fut incarcéré à Mazas. Rendu, peu après, à la liberté, il passa le reste de sa vie dans la retraite.

* **GARONNE** (DÉPARTEMENT DE LA **HAUTE-**). D'après le recensement de 1876, la population de ce département est de 477,730 hab. Aux termes de la loi constitutionnelle, il nomme 3 sénateurs et 7 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, le département de la Haute-Garonne appartient à la 17e région et concourt à former le 17e corps d'armée dont le quartier général est à Toulouse ; Toulouse et Saint-Gaudens forment deux subdivisions. La première fait partie de la 67e brigade d'infanterie, quartier général à Toulouse ; la seconde, de la 68e brigade, quartier général à Auch. Il y a, en outre, à Toulouse une direction d'artillerie et un arsenal, une direction du génie, des magasins de vivres, de fourrages et un magasin central d'habillement et d'équipement.

* **GAROUILLE** s. f. — Mesure de capacité, usitée en Algérie, pour les grains et les fruits. La petite garouille vaut 1 décalitre ; la grande vaut 2 décalitres.

GARRAUD (Eugène), acteur français, né à Besançon en 1830. Il fit ses études à Saint-Mihiel, où il apprit l'horlogerie. Ayant joué des rôles dans de petites pièces pour les distributions de prix, Garraud sentit naître chez lui un goût très-vif pour le théâtre. A dix-huit ans, il s'engagea dans une troupe de comédiens nomades, et, dès l'année suivante (1849), il remplissait au Mans les rôles de jeune premier. Après avoir fait partie des troupes de Reims, du Havre, de Versailles, il obtint, en 1854, un engagement au Gymnase, où il débuta dans une reprise du *Fils de famille* (avril 1854). Il joua avec talent le rôle d'Armand que Bressant avait créé avec tant d'éclat, puis il créa divers rôles avec succès. En 1857, Garraud fut nommé secrétaire du comité de l'Association des artistes dramatiques, poste qu'il n'a cessé d'occuper depuis lors. En 1858, il entra au Théâtre-Français comme pensionnaire. Depuis lors, il a été attaché à ce théâtre, où il remplit, sinon avec éclat, du moins avec un talent véritable les rôles de jeune premier.

GARREL (Alexis-François), écrivain, né à Paris en 1818. Dès l'âge de quinze ans, il entra comme commis dans les bureaux du ministère de la guerre, où il devint ensuite rédacteur, commis principal de 1re classe et chef de la section du *Journal militaire officiel*, feuille qu'il dirigea jusqu'en 1861. En outre, il collabora au *Moniteur de l'armée* de 1852 à 1861. A cette époque, il se fit nommer percepteur à Tonnerre. Outre un grand nombre d'articles, M. Garrel a publié : *De l'avancement dans l'armée* (1850, in-8o) ; *Ordonnance du* 16 *mars* 1838 *sur l'avancement dans l'armée* (1852, in-8o), plusieurs fois rééditée ; *Ordonnance portant règlement sur le service de la solde et sur les revues* (1852, in-8o), souvent rééditée ; *Recueil des dispositions relatives aux honneurs et préséances militaires* (1853, in-18) ; *Conseils d'enquête, officiers et sous-officiers* (1853, in-8o) ; *Table générale des dispositions publiées au* Journal militaire officiel *de* 1789 *à* 1850 *et restées en vigueur* (1853, in-8o) ; *Appendice* du même ouvrage pendant les années 1851, 1852 et 1853 (1854, in-8o) ; *Ordonnance du roi sur le service intérieur des troupes d'infanterie du* 2 *novembre* 1833 (1854, in-8o) ; *Recueil des dispositions, des lois, décrets, ordonnances et décisions ministérielles sur l'état civil, applicables aux militaires de toutes armes à l'intérieur et aux armées* (1854, in-18) ; *Ordonnance du roi pour régler le service dans les places et dans les quartiers* (1855, in-32) ; *Ordonnance du roi sur le service des armées en campagne* (1856, in-18) ; *Ordonnance du roi sur le service intérieur des troupes à cheval* (1857, in-12) ; *Manuel des pensions de l'armée de terre* (1858, in-18) ; *Ordonnance du* 10 *mai* 1844 *sur l'administration et la comptabilité des corps de troupes* (1860, in-32), etc. Ces publications sont accompagnées d'annotations.

GARRIGAT (Jean-Zacharie-Albert), médecin et homme politique français, né à Bergerac en 1839. Il étudia la médecine à Paris, où il se fit recevoir docteur, puis il vint exercer son art dans sa ville natale. Tant comme médecin que comme riche propriétaire, il ne tarda pas à acquérir une grande influence dans son arrondissement, et il fut élu membre du conseil municipal de Bergerac. Appartenant à l'opposition républicaine, il se prononça avec vigueur contre le plébiscite de 1870. Pendant la guerre qui éclata peu après, le docteur Garrigat servit comme chirurgien-major dans la 2e légion des mobilisés de la Dordogne. Au mois d'octobre 1871, il fut élu, dans le canton de Bergerac, membre du conseil général par 1,741 voix et, en 1874, il fut réélu par 2,310 voix. Dans ce conseil, il siégea parmi les républicains et s'y fit remarquer. Il signa, avec ses collègues partageant ses opinions (23 août 1873), une déclaration par laquelle le conseil général proclamait que M. Thiers avait bien mérité de la patrie. Il émit, en outre, des vœux pour l'instruction gratuite et obligatoire et pour la suppression des lettres d'obédience. Le 20 février 1876, il se porta candidat à la Chambre des députés à Bergerac. « Si je suis votre député, dit-il dans sa profession de foi, je ne consentirai à reviser la constitution que pour l'améliorer, et jamais pour la détruire. Pourquoi porter atteinte, en effet, au gouvernement qui nous régit ? Ceux-là seuls qui ont un intérêt direct et personnel au retour d'une monarchie pourraient y penser. N'avons-nous pas assez de révolutions ? La République, bien comprise et bien ordonnée, n'est-elle pas le meilleur des gouvernements ? Si j'ai l'honneur de siéger à l'Assemblée, j'appuierai de mon vote toutes les lois qui auraient pour but de répandre et de favoriser l'instruction publique ; je demanderai les libertés utiles au développement d'une grande nation. » Le colonel Chadois, sénateur, appuya sa candidature, et il fut élu député par 7,611 voix contre le comte Boudet, bonapartiste. M. Garrigat alla siéger à gauche et vota constamment avec la majorité républicaine, qui fit preuve de tant d'esprit politique. Il se prononça notamment pour l'abolition des jurys mixtes, contre les menées cléricales devenues menaçantes pour le pays (4 mai 1877), signa la protestation des gauches (18 mai) contre le manifeste du maréchal de Mac-Mahon, qui venait de recommencer le gouvernement de combat contre les républicains, fit partie des 363 députés de gauche qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou (19 juin). Après la dissolution de la Chambre, il s'est porté de nouveau candidat à Bergerac, aux élections du 14 octobre 1877. Malgré une pression électorale inouïe exercée en faveur de M. de Losse, candidat officiel, il obtint la majorité relative sans être élu. Au second tour de scrutin, le 28 octobre, le docteur Garrigat a été nommé député par 8,428 voix contre 7,300 données à son compétiteur. A la nouvelle Chambre, il a voté pour la nomination d'une enquête parlementaire chargée de rechercher les abus de pouvoir commis pendant la période électorale par le ministère de Broglie-Fourtou et ses agents (15 novembre), contre le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

GARRIGOU (Thomas-Émile-Adolphe), littérateur français, né à Tarascon (Ariége) en 1802. En sortant du collége de Toulouse, où il avait terminé ses études, il entra dans une fabrique d'acier et de faux, que son oncle avait fondée dans cette ville, et fut bientôt après associé à sa direction. Après la révolution de 1830, M. Garrigou, qui était un chaud républicain, se rendit à Paris. Il entra en relation avec Carrel, Germain Sarrut, Pagès de l'Ariége, publia des pièces de vers, des articles de journaux et prit part à la fondation du *Journal du peuple*, de Dupeuty, dans lequel il écrivit sous le pseudonyme de **paysan de l'Ariége.** De retour dans son département, M. Garrigou fonda l'usine métallurgique de Saint-Antoine, dont il quitta la direction en 1841. Il écrivit alors plusieurs mémoires au sujet d'un procès que son oncle soutenait contre le maréchal Soult et M. Talabot, et qu'il gagna en 1851. En 1847, il fut nommé conseiller d'arrondissement. Vers cette époque, il publia divers écrits en prose et en vers, qui lui valurent d'être nommé membre correspondant de l'Académie de Toulouse. Après la révolution de 1848, il devint un des administrateurs de l'Ariége ; mais il se démit peu après de ses fonctions. Il collabora ensuite au *Travailleur* de Toulouse. Sous l'Empire, il continua ses travaux historiques et littéraires, et, avant comme après la révolution de septembre 1870, il est resté constamment fidèle à ses opinions républicaines. Outre des articles, des chansons antimonarchiques, etc., on lui doit : les *Immortels du* XIXe *siècle* (1831, in-8o), satire en vers ; *Au roi citoyen, par un paysan de l'Ariége* (1832), épître en vers ; *Etudes historiques sur le pays de Foix et de Couzeran* ; *Revue trentenaire* (1848), satire en vers ; *Sabart* (1850, in-8o), étude historique ; les *Sotiates de l'Ariége* (1856, in-8o), étude qui lui valut une mention honorable de l'Institut ; *Histoire des populations pastorales de l'Ariége* (1857, in-8o) ; *Géographie de l'Aquitaine sous César* (1863) ; *Mémoire sur l'*Histoire de Jules César *de Napoléon III* (1869), etc.

GARRIGOU (Joseph-Louis-Félix), savant français, fils du précédent, né à Tarascon en 1835. Il commença à Toulouse l'étude de la médecine, qu'il termina à Paris, où il passa son doctorat en 1860. M. Garrigou retourna alors à Toulouse et s'y fixa. Il devint médecin du bureau de bienfaisance, puis médecin des eaux d'Ax, dans l'Ariége, et médecin consultant des eaux de Luchon. Le docteur Garrigou s'est fait connaître par de nombreux travaux sur la médecine, l'anthropologie, la géologie, etc. Il est membre d'un grand nombre de sociétés savantes, notamment de la Société d'anthropologie de Paris, de la Société géologique de France, de la Société de médecine de Montpellier, de la Société d'histoire naturelle de Toulouse, de l'Institut de Genève, de la Société des sciences de Modène, etc. Il a été secrétaire du congrès d'archéologie et d'anthropologie de Bologne, vice-président de la section d'anthropologie et de médecine du congrès scientifique de France à Pau, etc. ; enfin, il a obtenu des prix des Académies des sciences de Paris et de Toulouse et une médaille à l'Exposition de 1867. Outre un grand nombre d'articles et de mémoires insérés dans la *Gazette hebdomadaire*, l'*Union médicale*, la *Gazette des hôpitaux*, le *Journal de Vichy*, les *Annales* de la Société d'hydrologie médicale, le *Bulletin* de la Société d'anthropologie, le *Bulletin* de la Société géologique, les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences, les *Mémoires* de l'Académie des sciences de Toulouse, etc., on doit à ce savant distingué les ouvrages suivants : l'*Entéro-mésentérite typhoïde* (1860, in-8o) ; *Piqûres anatomiques et leur traitement par l'eau chlorée* (1859) ; *Etude chimique et médicale des eaux d'Ax* (1862, in-8o) ; l'*Homme fossile, historique général de la question et discussion de la découverte d'Abbeville* (1863, in-8o) ; *Etude géologique de la vallée de l'Ariége* (1864, in-8o) ; *Etude comparative des alluvions quaternaires anciennes et des cavernes à ossements des Pyrénées et de l'ouest de l'Europe, au point de vue géologique, paléontologique et anthropologique* (1855, in-8o) ; *Age de la pierre polie dans les cavernes des Pyrénées ariégeoises* (1866, in-4o, avec pl.), avec H. Filhol ; *Lettres sur l'Exposition universelle de* 1867 (1867, in-8o) ; *Age du renne dans la grotte de la Vache, près de Tarascon* (1867, in-8o, 4 pl.) ; la *Sulfhydrométrie et ses diverses applications* (1869, in-8o) ; *Ages de l'ours, du renne, de la pierre polie* (1870, in-8o), avec Duportal ; *Monographie de Bagnères-de-Luchon* (1872, in-8o) ; *Etude sur les filtres et sur l'eau des fontaines de Toulouse* (1873, in-8o) ; *Généralités sur les eaux minérales des Pyrénées* (1873, in-8o) ; l'*Endémie du goître et du crétinisme* (1874, in-8o) ; *Passé, présent et avenir de Luchon* (1874, in-8o) ; *Aperçu sur les ressources industrielles du département de l'Ariége* (1876, in-8o) ; *Etude chimique sur la source sulfurique sodique de Challes, en Savoie* (1876, in-8o) ; *Etude géologique et chimique des sources de Capvern* (1876, in-8o) ; les *Glaciers anciens et récents des Pyrénées* (1876, in-8o) ; *Sur la nature et le dosage des principes sulfurés dans les sources minérales* (1876, in-8o).

* **GARROT** s. m. — Trait d'arbalète qui était muni d'ailettes d'airain.

GARROTTÉ, ÉE adj. — Manége. Blessé au garrot : *Un cheval* GARROTTÉ.

GAR-ROUBBAN, village d'Algérie. V. R'AR-ROUBBAN, dans ce *Supplément.*

GARRULITÉ s. f. (gar-ru-li-té — du lat. *garrulitas*, même sens). Envie constante de bavarder, bavardage continuel.

GARUDAH, demi-dieu de la mythologie indoue. V. GAROUDHA, au tome VIII du *Grand Dictionnaire.*